humains, encore à l'ordre du jour il y a quelques cinq ou six années.

***

Le " travailleur sous-marin ", dont notre gravure reproduit l'aspect au moment où, émergé en pleine mer, il se dispose à commencer son travail, est une des inventions les plus étonnantes de notre dix-neuvième siècle si fécond, dans son troisième quart surtout, en étonnantes inventions.

C'est, ainsi que l'indique son nom, un appareil pouvant travailler au fond de la mer avec toutes les commodités interdites à la cloche à plongeur, et, à plus forte raison, au scaphandres, appareils dont il diffère autant que pourait différer un torpilleur filant 30 nœuds de la rudimentaire pirogue d'écorce des sauvages.

Le travailleur sous-marin est de forme sphèrique, ce qui lui permet de mieux résister aux effroyables pressions sous-marines; d'un diamètre extérieur atteignant 3 mètres, il contient aisément 6 hommes avec une quantité d'air respirable suffisante pour 48 heures. Il renferme des accumulateurs électriques, un mécanisme actionnant des hélices directrices en tous sens et un gouvernail permettant de diriger facilement l'appareil. Son poids total, tout compris, est au maximum de 10 tonnes. On y accède par un "trou d'homme" avec échelle intérieure et il est muni de tous les instruments et appareils nécessaires à sa parfaite direction, et constituant de l'appareil un tout complet pouvant, en cas de rupture du cable le rattachant à la surface de l'eau, évoluer en tous sens et remonter même à la surface.

FÊTE NATIONALE FRANÇAISE A PORTO NOVO (AFRIQUE)

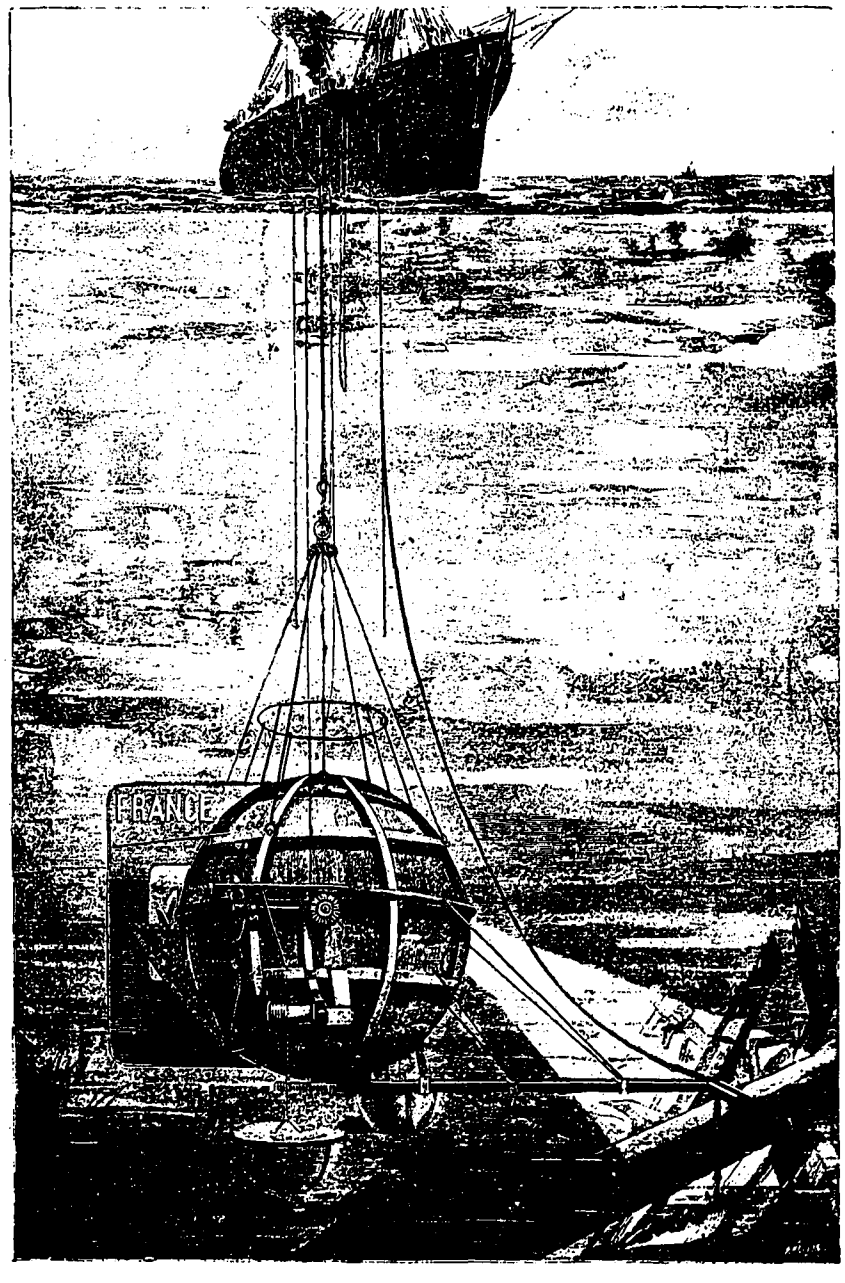

LE TRAVAILLEUR SOUS-MARIN.

Armé de trois hélices, il peut se porter en avant, en arrière, de côté, son gouvernail lui permettant de règler ses évolutions d'une manière précise. Sans le secours du navire auquel il est ordinairement attaché, il lui est facile, en se délestant, de revenir à la surface de l'eau.

Etant amené, à bord d'un remorqueur, au-dessus de l'emplacement où il doit opérer, il est mis à l'eau, suspendu au cable d'attache le retenant captif, et portant une lampe électrique extérieure pour éclairer sa route.

Le cable étant lentement dévidé sur l'ordre même du conducteur renfermé dans la chambre sous-marine, la descente se produit jusqu'à l'approche du fond à explorer et jusqu'au commendement de *halte !* transmis électriquement au navire. Alors le travailleur sous-marin s'approche et vire de bord, armé d'une pince qui est bien le plus étonnant de ses organes et qui constitue une véritable main. Formée de deux tiges métalliques, dont l'une est fixe et l'autre mobile, à la façon d'une pince anglaise, la tige mobile est actionnée à l'aide d'une crémaillère et d'une roue d'engrenage manœuvrée par un volant relié au centre de la chambre de manœuvre. C'est avec cette pince que de lourds fardeaux sont maniés sans peine, des filins, cables ou chaînes saisis ou enroulés autour des épaves de grands poids et de dimensions considérables qu'il s'agit de renflouer.

Soit deux travailleurs sous-marins, placés de l'un et de l'autre côté de l'épave sous laquelle il s'agit de placer filins ou cables.

Un, deux, dix de ces filins, munis chacun d'un crochet ou d'un grappin, sont rangés d'un côté; le second travailleur, qui est de l'autre côté, passe sa pince sous l'épave, saisit le filin et, le rencontrant, l'accroche, à l'aide de la pince, au grappin du filin correspondant. Au signal donné par le téléphone du sous marin, le bateau fait agir à la fois toutes ses forces motrices et l'on ramène l'épave à la surface. Avec l'emploi des pompes aspirant l'eau contenu dans le navire naufragé et y substituant de l'air comprimé, l'allègement des grosses épaves permet de les soulever par les chaînes et de les amener sur le sol ferme· On peut également attacher, aux flancs de l'épave, des réservoirs métalliques à air comprimé et ,en lui constituant une véritable ceinture de sauvetage, l'enlever sans effort. Pour la pêche des huitres, perlières, nacres, coraux, éponges, les objets captés et détachés par la tenaille sont déposés dans une boite en tôle attachée par un cable au bateau et remontée au signal donné par le téléphone.

LOUIS PERRON.

LA CAUSE

L'inspecteur primaire.—Et maintenant, mes petits amis, y en a-t il un parmi vous qui puisse me dire pourquoi la mer est salée ?

Le petit Pitouche.—Moi, m'sieu l'inspecteur.

L'inspecteur.—Ah ! Et quelle en est la cause ?

Le petit Pitouche.—C'est parce qu'elle est remplie de morues et de harengs salés.

PAS SUFFISANT

Elle.—Papa vient de me dire qu'il consentait à nous marier. Il paiera la moitié des dépenses de la noce et du mobilier.

Lui (tristement).—Parfait ; mais qui paiera l'autre moitié ?